

Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Municipal

du Jeudi 14 Mars 2019 à 20 h 30.

- I. Appel des présents, mention des excusés et procurations
- II. Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
- III. Approbation du procès-verbal de la séance du Jeudi 31 Janvier 2019, ci-joint annexé
- IV. Arrêt et approbation des Comptes de gestion 2018 du receveur
- V. Approbation du Compte administratif 2018 – Budget Principal
- VI. Approbation du Compte administratif 2018 – Budget Annexe de l'Eau
- VII. Approbation du Compte administratif 2018 – Budget Gestion Activités Thermales et Bien-Etre
- VIII. Affectation du résultat du Compte administratif – Budget Principal – Exercice 2018
- IX. Affectation du résultat du Compte administratif – Budget Annexe de l'Eau – Exercice 2018
- X. Affectation du résultat du Compte administratif – Budget Gestion Activités Thermales et Bien-Etre – Exercice 2018
- XI. Délibération qui abroge et remplace la délibération N° 2018/84 du 05 Octobre 2018 - Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT)
- XII. Contrat d'entretien de l'orgue pour l'année 2019 -Demande de subventions
- XIII. Renouvellement de la Convention Communale de Coordination de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale
- XIV. Renouvellement du marché des assurances
- XV. Sinistre parking du Clocheton
- XVI. Modification du tableau des effectifs
- XVII. Mise en place d'une convention financière de reprise d'un compte épargne temps
- XVIII. Note de frais pour le Cabinet Manière Mazocky Architecture suite au jury de concours pour la construction d'un établissement de bien-être à Bourbonne les Bains
- XIX. Contrat de maintenance « Système et réseau » entre la Commune de Bourbonne Les Bains et QUIRIN SR EURL
- XX. Renouvellement d'engagement « Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) »

- XXI. Demande d'adhésion du PÉTR du Pays de Langres au SDED52
- XXII. Vente d'un véhicule de service de la Commune de Bourbonne les Bains
- XXIII. Vente de la tondeuse
- XXIV. Vente d'un camion des Services Techniques
- XXV. Souscription à la licence d'autorisation CIProville et intercommunalité
- XXVI. Motion de soutien pour les agents de l'ONF
- XXVII. Mise à disposition de service entre la Commune de Bourbonne les Bains et le CIAS Avenir de la Communauté de Communes des Savoir-Faire / Sud-Est Haute-Marne (cantine de Bourbonne les Bains)

Questions diverses :

Le 08 Mars 2019

A Bourbonne les Bains

Le Maire

Monsieur André NOIROT